

La Ville va se décharger sur la Métropole

Conseil municipal

La municipalité vote ce lundi les transferts d'équipements culturels et sportifs à Aix-Marseille-Provence.

Trois familles sont ciblées dont le Vélodrome, l'Opéra, les bibliothèques mais aussi les piscines.

MARSEILLE

Mi-mai, Jean-Claude Gaudin avait déjà donné un aperçu de ce que la Ville compte transférer à la Métropole comme équipements sportifs et culturels. Le maire (LR) de Marseille évoquait « le stade Vélodrome, le palais des sports, le palais de la glisse, l'Opéra, ou les bibliothèques ». Ce lundi, lors d'un conseil municipal musclé (330 rapports), les élus vont entériner la liste précise de ce que la majorité estime d'intérêt métropolitain.

Une procédure sur laquelle planchent les 92 communes de la Métropole Aix-Marseille-Provence (AMP) et qui sera soumise aux votes des conseillers métropolitains le 13 juillet. Depuis la création de la Métropole, son président Jean-Claude Gaudin a souvent pesé contre les maires « qui ont chargé la mule » métropolitaine. À lire tout ce que compte transférer la Ville, Jean-Claude Gaudin maire n'épargne pourtant pas non plus son double à la Métropole.

Trois familles d'équipements sont proposées aux transferts. La première celle « dont le rayonnement et la fréquentation dépassent largement le cadre communal », indique le rapport. On retrouve l'Opéra et Odéon, l'école supérieure d'art et de design, le conservatoire national, le stade Vélodrome, le palais omnisports Marseille grand-Est et le palais

des sports. La 2e catégorie abrite les équipements culturels : les 8 bibliothèques (Alcazar, Merlan...) ainsi que le projet de médiathèque Saint-Antoine. Enfin, ultime famille, les équipements aquatiques : les 18 piscines actuelles plus celles en projet d'Euromed et Luminy.

« C'est un énorme travail d'abord politique puis ensuite technique et administratif », reconnaissait jeudi Jean-Claude Gondard, lors du déjeuner presse préparatoire au conseil municipal. Le directeur général des services (DGS) de la Ville mais aussi de la Métropole précise que « le transfert est en théorie neutre financièrement », s'accompagnant du personnel et des ressources. Le changement d'échelon serait effectif en 2019.

« Alléger le fardeau de la Ville »

Cela ne veut pas encore dire qu'AMP va satisfaire toutes les demandes. « Il y aura quatre listes : les équipements qui vont être transférés, ceux qui vont l'être, ceux qui seront en liste complémentaire et, à l'inverse, ceux que les communes veulent récupérer en gestion », détaille Jean-Claude Gondard, qui admet que ces transferts « stratégiques sont une façon d'alléger le fardeau de la Ville en terme de fonctionnement et de personnel ». Cela représenterait 1 000 agents et 100 millions d'euros d'économies.

Les tractations en coulisses s'annoncent serrées. « Transférer les grands équipements a du sens, mais on va plomber la Métropole, estime Benoît Payan, président du groupe socialiste. Ce territoire ne peut pas être un syndicat des maires ou l'amicale des boulistes des maires du Sud. » « La demande de Marseille est légitimement plus importante que les autres », tranche Roland Blum, adjoint (LR) en charge des finances et qui siège à la commission d'évaluation des charges transférées. On attend la réponse aixoise.

Florent de Corbier

fdecorbier@lamarseillaise.fr



Ouvert fin 2009, le palais omnisports Marseille grand-Est abrite un skate-park et deux patinoires. PHOTO: EC.